

Souffrance au travail : quelles actions entreprendre dans votre collectivité ?

OBJECTIFS

- Clarifier les notions de souffrance au travail, stress, risques psychosociaux...
- Agir ? Comment et pourquoi ?
- Savoir mettre en œuvre une politique de prévention des risques
- Apprendre à piloter une démarche de prévention des risques psychosociaux

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Cas pratique et travail de groupe, échanges, discussions

PUBLIC

- Directeur général
- DRH
- Élus en charge des questions de personnel
- Membres du CHS
- Responsables de service

DATES :
3-4 JUIN 2010

DURÉE : 2 jours

TARIF : 990 euros HT

PROGRAMME

Panorama de l'actualité

- Analyse et échanges autour de quelques faits divers récents
- Une problématique récemment prise en compte par les pouvoirs publics et les organisations professionnelles

Souffrance psychique au travail : de quoi parle-t-on ?

- Quelques définitions
- Les obligations des employeurs
- Le stress et ses effets sur la santé des salariés
- Le coût économique et social des troubles psychosociaux
- Les principaux facteurs de stress

Les signaux d'alerte

Dépister les risques psychosociaux à travers

- Les indicateurs liés au fonctionnement de l'organisation
- Les indicateurs de type hygiène et sécurité

Les raisons d'agir

Etude d'un cas pratique

Les 5 étapes d'une démarche de prévention

Les plans d'actions possibles et analyse des premiers retours d'expérience

Le cas particulier du suicide ou de la tentative de suicide

Des alternatives possibles : approches plus sectorielles ou plus limitées